

## PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

MRC-RN

### 1.0 INTRODUCTION

- 1.1 Contexte de réactualisation
- 1.2 La MRC de Rouyn-Noranda
  - 1.2.1 Localisation
  - 1.2.2 Le territoire de planification
  - 1.2.3 Cadre géographique
    - 1.2.3.1 Secteur urbain
    - 1.2.3.2 Secteur est
    - 1.2.3.3 Secteur nord
    - 1.2.3.4 Secteur ouest
    - 1.2.3.5 Secteur sud
  - 1.2.4 Orientations et affectations du territoire
  - 1.2.5 Cadre socio-économique
    - 1.2.5.1 Population permanente et saisonnière
    - 1.2.5.2 Ménages
    - 1.2.5.3 Logements
    - 1.2.5.4 Activités économiques

### 2.0 PRINCIPES DIRECTEURS ET OBJECTIFS

- 2.1 Orientations
- 2.2 Principes directeurs
  - 2.2.1 Principes directeurs généraux
  - 2.2.2 Principes directeurs spécifiques
- 2.3 Objectifs (25%-50%-75%)
  - 2.3.1 Objectifs généraux
  - 2.3.2 Objectifs spécifiques
- 2.4 Plan de communication
  - 2.4.1

### 3.0 LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES : PORTRAIT DE NOTRE TERRITOIRE

- 3.1 Ententes intermunicipales en vigueur
- 3.2 Organisation administrative du territoire et réglementation
- 3.3 Programmes municipaux de gestion des matières résiduelles
  - 3.3.1 Collecte des matières résiduelles domestiques
  - 3.3.2 Collecte sélective

15-11-2001

- 3.3.3 Collecte de résidus organiques
  - 3.3.4 Collecte de résidus domestiques dangereux
  - 3.3.5 Collecte des encombrants
  - 3.3.6 Gestion des boues
  - 3.3.7 Collecte des ICI
  - 3.3.8 Matériaux secs
  - 3.3.9 Collecte spéciale
  - 3.4 Activités et infrastructures du secteur privé
  - 3.5 Infrastructures publiques
  - 3.6 Programmes de communication et de sensibilisation
  - 3.7 Coût de la gestion des matières résiduelles
- 4.0 BILAN DE MASSE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES PRODUITES SUR LE TERRITOIRE
- 4.1 Quantité de matières résiduelles générées
    - 4.1.1 Secteur domestique
    - 4.1.2 Secteur ICI
  - 4.2 Composition des matières résiduelles générées
    - 4.2.1 Domestique
    - 4.2.2 Institutions/commerces/industries
  - 4.3 Bilan des matières récupérées et valorisées
    - 4.3.1 Matières recyclables récupérées et valorisées
    - 4.3.2 Résidus organiques récupérés et valorisés
    - 4.3.3 Résidus domestiques dangereux récupérés et valorisés
    - 4.3.4 Matériaux secs récupérés et valorisés
    - 4.3.5 Boues récupérées et valorisées
  - 4.4 Bilan des matières éliminées
    - 4.4.1 Secteur domestique
    - 4.4.2 Secteur ICI
  - 4.5 Autres
    - 4.5.1 Matières consignées
    - 4.5.2 Pneus hors d'usage
    - 4.5.3 Réemploi
    - 4.5.4 Autres

15-11-2001

---

## 5.0 MODES DE GESTION

- 5.1 Matières résiduelles exclues du plan de gestion
- 5.2 La réduction à la source et le réemploi
  - 5.2.1 Les organismes municipaux
  - 5.2.2 Les citoyens
  - 5.2.3 Les industries, commerces et institutions (ICI)
- 5.3 La récupération/recyclage
  - 5.3.1 La collecte sélective
  - 5.3.2 Centre de tri
  - 5.3.3 Éco-centre
  - 5.3.4 les infrastructures
  - 5.3.5 les actions à poser
- 5.4 La valorisation
  - 5.4.1 Le compostage
  - 5.4.2 La gestion des boues
    - 5.4.2.1 Les boues d'usine d'épuration
    - 5.4.2.2 Les boues industrielles
    - 5.4.2.3 Les boues de fosses septiques
    - 5.4.2.4 Mode de valorisation privilégié
  - 5.4.3 Les matériaux secs
    - 5.4.3.1
- 5.5 L'élimination
  - 5.5.1 Modes d'élimination

## 6.0 MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION

- 6.1 Mise à jour des règlements
- 6.2 Concordance avec le schéma d'aménagement
- 6.3 Révision du plan de communication

## 7.0 PROGRAMME DE SUIVI ET ATTEINTE DES OBJECTIFS

- 7.1 Les calculs de performance
  - 7.1.1 Calcul de rendement de la collecte sélective
    - 7.1.1.1 Le taux annuel de récupération des matières recyclables
    - 7.1.1.2 Le taux de participation à la collecte sélective
    - 7.1.1.3 Le taux annuel de diversion
    - 7.1.1.4 Le taux d'élimination par rapport à l'année de référence

15-11-2001

---

8.0 BUDGET

9.0 LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

15-11-2001

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE  
DE COMTÉ DE ROUYN-NORANDA**

Session ordinaire du Conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda tenue en la ville de Rouyn-Noranda, en la salle de conférences de la Municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda, le dix-septième jour du mois de janvier deux mille un, suivant les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et du Code municipal de la province de Québec, et à laquelle étaient présents :

Monsieur Michel Cliche, préfet et maire de Bellecombe, madame Lise Delisle, préfet suppléant et maire de Destor, messieurs André Provencher, maire d'Arntfield, René Caron, conseiller délégué de Bellecombe, René Ducharme, maire de Cadillac, Michel Guay, maire de Cléricy, Gérard Pépin, maire de Cloutier, Alfred Gaulin, maire de D'Alembert, Marc Jalbert, maire d'Évain, mesdames Ginette Godbout, mairesse de McWatters, Suzanne St-Onge, mairesse de Montbeillard, messieurs Réjean Rodrigue, maire de Mont-Brun, Paul-André Vincent, maire de Rollet, Gérard Lévesque, maire suppléant de la Ville de Rouyn-Noranda, formant la totalité de ce Conseil des maires. Monsieur Pierre Monfette, directeur général, madame Carmelle Dion, directrice adjointe, monsieur Jean-François Turcotte, directeur du Service de l'aménagement, mesdames Marie-Josée Blais, directrice du Service forêt, Marie-Josée Bart, technicienne en environnement, sont aussi présents.

CM-26-01-01 Processus d'élaboration du plan de gestion des matières résiduelles

**Attendu que** le gouvernement a publié, dans la Gazette officielle du Québec du 27 décembre 2000, le décret numéro 1486-2000 en date du 20 décembre 2000;

**Attendu qu'** en vertu de ce décret, la date du 1<sup>er</sup> janvier 2001 a été fixée comme date d'entrée en vigueur de la sous-section 2 de la section VII du chapitre I de la Loi sur la qualité de l'environnement;

**Attendu qu'** en vertu de cette sous-section, la MRC de Rouyn-Noranda est tenue de produire, dans un délai de deux ans à compter de l'entrée en vigueur de la présente sous-section, un projet de plan de gestion des matières résiduelles;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller de comté, André Provencher, appuyé du conseiller de comté, Paul-André Vincent, et résolu :

- que le Conseil des maires entame le processus d'élaboration du plan de gestion des matières résiduelles.

- Adoptée à l'unanimité -

Copie certifiée,  
Conforme à l'original

Donnée à Rouyn-Noranda  
Ce 26 janvier 2001

  
Pierre Monfette  
Directeur général



PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES  
RAPPORT SEMESTRIEL D'AVANCEMENT DES TRAVAUX  
PÉRIODE DU 17 JANVIER 2001 AU 17 JUILLET 2001

Présenté par : La MRC de Rouyn-Noranda



15 octobre 2001

---

## 1. PERSONNE RESPONSABLE

La personne responsable de l'élaboration du plan de gestion des matières résiduelles à la MRC de Rouyn-Noranda est madame Marie-Josée Bart.

## 2. AVANCEMENT DES TRAVAUX

### *1- Une description du territoire d'application :*

Le territoire d'application correspondra au territoire de la MRC de Rouyn-Noranda.

### *2- La mention des municipalités locales visées par le plan et des ententes intermunicipales relatives à la gestion des matières résiduelles qui sont applicables sur la totalité ou une partie du territoire :*

Les municipales locales visées par le plan sont l'ensemble des municipalités situées sur le territoire de la MRC de Rouyn-Noranda, donc un total de 13 municipalités.

Les ententes intermunicipales relatives à la gestion des matières résiduelles ont été répertoriées et synthétisées sous forme de tableau.

### *3- Le recensement des organismes et entreprises qui oeuvrent sur le territoire dans le domaine de la récupération, de la valorisation ou de l'élimination des matières résiduelles :*

Reste à finaliser, en attente de la liste du CLDR-N.

### *4- Un inventaire des matières résiduelles produites sur le territoire, qu'elles soient d'origine domestique, industrielle, commerciale, institutionnelle ou autres, en distinguant par type de matière :*

L'inventaire d'origine domestique est réalisé.

L'inventaire d'origine ICI sera réalisé au cours du mois de novembre. Un sondage sera envoyé à une majorité d'entreprise afin d'estimer le plus réellement possible le type et les quantités de matières résiduelles produites par ce secteur.

Au niveau des institutions une première approche a été réalisée afin de connaître le nombre de personnes qui travailleront dans ce secteur dans les 5 prochaines années.

- 5- *Un énoncé des orientations et des objectifs à atteindre en matière de récupération, de valorisation et d'élimination des matières résiduelles, lesquelles doivent être compatibles avec la politique gouvernementale prise en application de l'article 53.4, ainsi qu'une description des services à offrir pour atteindre ces objectifs :*

Les orientations ont été adoptées au conseil des maires (voir résolution en annexe).

Les objectifs de récupération globaux ont été définis.

Les objectifs spécifiques de récupération par types de matières en ce qui concerne le secteur résidentielle ont été fixés, et ce, à l'aide de l'étude de Chamard-Criq-Roché.

Les objectifs pour le secteur ICI restent à définir.

- 6- *Un recensement des installations de récupération, de valorisation ou d'élimination présentes sur le territoire, le cas échéant la mention des nouvelles installations que nécessite l'atteinte des objectifs mentionnés ci-dessus ainsi que, s'il en est, la possibilité d'utiliser des installations situées à l'extérieur du territoire :*

Le recensement des installations de récupération, de valorisation et d'élimination présentes sur le territoire a été réalisé, il reste à réaliser le tableau synthèse.

Il reste également à déterminer la possibilité d'utiliser des installations situées à l'extérieur du territoire, notamment en ce qui concerne le volet valorisation.

- 7- *Une proposition de mise en œuvre du plan favorisant la participation de la population et la collaboration des organismes et entreprises œuvrant dans le domaine de la gestion des matières résiduelles :*

Reste à faire

- 8- *Des prévisions budgétaires et un calendrier pour la mise en œuvre du plan :*

Reste à faire

- 9- *Un système de surveillance et de suivi du plan destiné à en vérifier périodiquement l'application, entre autres le degré d'atteinte des objectifs fixés et l'efficacité des mesures de mise en œuvre du plan prises, selon le cas, par la municipalité régionale ou les municipalités locales visées par le plan :*

Reste à faire

### 3. COMMISSION SUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La commission responsable de tenir les consultations publiques a été formée en juin 2001 et la première rencontre s'est tenue le 28 septembre 2001.

La commission a été formée immédiatement afin qu'elle puisse suivre l'élaboration du plan de gestion et apporte ses commentaires tout au long de l'avancement des travaux. Comme elle aura suivi l'élaboration du plan de gestion des matières résiduelles, la commission sera donc plus apte à réaliser les consultations publiques.

Voici les membres de la commission :

COLLÈGE ÉLECTORAL	MEMBRES	FONCTIONS
Milieu des affaires	Stéphane Robert	Superviseur en environnement à la Noranda
Milieu syndical	Gaétan Guindon	Conseiller syndical à la Fédération de la Métallurgie de la CSN
Milieu socio-communautaire	Maxime Baril	Intervenant sur le projet Solidarité Jeunesse
Groupe de protection de l'environnement	Marlène Coulombe	CPERN
Milieu de la santé	François Dumulon	Directeur général par intérim du CLSC Le partage des eaux
Milieu de l'éducation	Robert Simard	Directeur des services financiers et administratifs à l'UQAT
Milieu municipal (rural)	Michel Cliche	Maire de la municipalité de Bellecombe et préfet de la MRC de Rouyn-Noranda
Milieu municipal (rural)	Marc Jalbert	Maire de la municipalité d'Évain
Milieu municipal (urbain)	Jean-Yves Savard	Conseiller municipal au district Granada
Milieu municipal (urbain)	Roger Proulx	Substitut de M. Jean-Yves Savard Conseiller municipal du district Rouyn-Noranda-Ouest
Milieu municipal (urbain)	Serge Cloutier	Surintendant, Environnement, Énergie et assainissement des eaux à la Ville de Rouyn-Noranda

ANNEXE



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE  
DE COMTÉ DE ROUYN-NORANDA**

Session ordinaire du Conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda tenue en la ville de Rouyn-Noranda, en la salle de Conférence de la Municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda, le seizième jour du mois d'août deux mille, suivant les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et du Code municipal de la province de Québec, et à laquelle étaient présents :

Messieurs Michel Cliche, préfet et maire de Bellecombe, André Provencher, maire d'Arntfield, René Caron, maire suppléant de Bellecombe, René Ducharme, maire de Cadillac, Michel Guay, maire de Cléricy, Gérard Pépin, maire de Cloutier, Alfred Gaulin, maire de D'Alembert, madame Lise Delisle, préfet suppléant et maire de Destor, Marc Jalbert, maire d'Évain, mesdames Ginette Godbout, mairesse de McWatters, Suzanne St-Onge-Michaud, mairesse de Montbeillard, messieurs Réjean Rodrigue, maire de Mont-Brun, Paul-André Vincent, maire de Rollet, Pierre Grandmaître, maire de Rouyn-Noranda, formant la totalité de ce Conseil. Messieurs Pierre Monfette, directeur général, Jean-François Turcotte, directeur à l'aménagement et Martin Thibeault, coordonnateur du Service forêt, sont aussi présents.

CM-192-08-00

Énoncés d'orientation en vue de l'élaboration du plan directeur de gestion des matières résiduelles de la MRC de Rouyn-Noranda

**Attendu que** la MRC de Rouyn-Noranda s'était dotée en 1995, d'une politique de gestion des matières résiduelles;

**Attendu que** cette politique se doit d'être révisée;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller de comté, René Caron, appuyé par le conseiller de comté, Michel Guay, et unanimement résolu :

- que le Conseil des maires de la MRC de Rouyn-Noranda adopte des énoncés d'orientation en vue de l'élaboration d'une politique de gestion des matières résiduelles et qui se libellent comme suit :

ÉNONCÉS D'ORIENTATION GÉNÉRAUX

Les énoncés d'orientation généraux qui ont été retenus pour l'horizon temporel 2000 - 2008

Favoriser les activités qui assurent le maintien de la qualité de vie et la protection de l'environnement sur le territoire de la MRC;
--

Privilégier la mise en oeuvre de solutions ayant un impact minimal sur l'environnement;
---

Mettre en place des mécanismes permettant à la MRC d'assurer un meilleur contrôle et de connaître le cheminement des matières résiduelles;
--

Orchestrer l'ensemble des interventions de tous les partenaires afin d'optimiser les efforts de réduction des déchets;
--

Atteindre les objectifs recherchés par la politique du MENV concernant la réduction de 50 % des matières résiduelles à enfouir d'ici l'an 2008 et ainsi prioriser dans l'ordre les 3R-V-E;
S'assurer que les municipalités assument leur rôle de chef de file et voir à l'implantation de mesures de réduction, de réutilisation, de récupération et de valorisation (3R-V);
Maintenir et renforcer les acquis (centre de tri, Éco-centre et dépôt de D.D.D.);
Soutenir les organismes à vocation sociale et environnementale;
Favoriser l'émergence de petites entreprises;
Mettre en place un programme de communication basé sur des activités de sensibilisation et d'éducation qui favoriseront la participation de tous les intervenants de la MRC afin de promouvoir la récupération, le recyclage et la valorisation;
Disposer d'infrastructures de gestion de résidus assurant les meilleurs services aux meilleurs coûts possibles;
Utiliser un lieu d'élimination conforme à la réglementation pour les résidus non recyclés et/ou valorisés;
S'assurer d'une fermeture adéquate de l'ancien dépotoir;
Établir des échéanciers réalistes et une planification budgétaire qui permettent d'atteindre les objectifs de réduction et de répartir les coûts dans le temps;

#### ÉNONCÉS D'ORIENTATION SPÉCIFIQUES

Les énoncés d'orientation spécifiques retenus sont :

Utiliser un LES conforme à la réglementation actuelle et projetée;	2000-2001
Effectuer une campagne de sensibilisation et d'information sur le respect de la réglementation actuelle ou projetée (obligation de recyclage);	
Faire une campagne de sensibilisation et d'information auprès des ICI;	2000-2002
Élaboration du plan directeur de gestion des matières résiduelles;	2000-2002
Faire la promotion des programmes de reprise des matières à l'Éco-centre;	2000-2008
Aménager des infrastructures de gestion de matériaux secs (construction et démolition);	2002-2005
Faire la promotion du compostage domestique et de l'herbicyclage;	2002-2005
Développer un programme de gestion des boues de fosses septiques et de stations d'épuration;	2002-2005

Implanter un programme de gestion des feuilles mortes et gazon;	2002-2005
Initier des projets pilotes pour la collecte et le compostage des matières putrescibles (déchets de table);	2002-2005
Aménager des infrastructures de gestion des résidus industriels.	2002-2005

- que le Conseil des maires de la MRC de Rouyn-Noranda se conserve l'option de devancer la date d'implantation d'un outil de traitement selon les besoins du moment.

- Adoptée à l'unanimité -

Copie certifiée,  
Conforme à l'original

Donnée à Rouyn-Noranda  
Ce 24 août 2000

  
Pierre Monfette  
Directeur général et  
Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE  
DE COMTÉ DE ROUYN-NORANDA

Session ordinaire du Conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda tenue en la ville de Rouyn-Noranda, en la salle de conférences de la Municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda, le vingtième jour du mois de juin deux mille un, suivant les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et du Code municipal de la province de Québec, et à laquelle étaient présents :

Messieurs Michel Cliche, préfet et maire de Bellecombe, Gérard Lévesque, préfet suppléant et maire suppléant de la Ville de Rouyn-Noranda, André Provencher, maire d'Arntfield, René Caron, conseiller délégué de Bellecombe, René Ducharme, maire de Cadillac, Carol Boucher, maire de Cléricy, Gérard Pépin, maire de Cloutier, Alfred Gaulin, maire de D'Alembert, Marc Jalbert, maire d'Évain, mesdames Ginette Godbout, mairesse de McWatters, Lise Delisle, maire de Destor, Suzanne St-Onge, mairesse de Montbeillard, messieurs Réjean Rodrigue, maire de Mont-Brun, Paul-André Vincent, maire de Rollet, formant la totalité de ce Conseil des maires. Messieurs Pierre Monfette, directeur général, Jean-François Turcotte, directeur du Service à l'aménagement, mesdames Carmelle Dion, directrice adjointe, Marie-Josée Bart, technicienne en environnement, sont aussi présents.

CM-162-06-01

Membres siégeant sur la commission du plan de gestion des matières résiduelles

**Attendu que** la commission est constituée par le Conseil des maires de la MRC de Rouyn-Noranda;

**Attendu que** cette commission sera composée de neuf (9) membres désignés par le Conseil, dont un représentant du milieu des affaires, un représentant du milieu syndical, un représentant du milieu socio-communautaire, un représentant des groupes de protection de l'environnement, un représentant du milieu de l'éducation, un représentant du milieu de la santé, deux représentants du milieu municipal rural et deux représentants du milieu municipal urbain;

**Attendu que** cette commission aura comme mandat de tenir des assemblées publiques, de s'assurer que les explications nécessaires à la compréhension du projet de plan de gestion soient fournies, d'entendre les personnes, groupes et organismes désirant s'exprimer, de rédiger un rapport des observations recueillies et des modalités de consultations;

**En conséquence**, il est proposé par la conseillère de comté, Lise Delisle, appuyée par le conseiller de comté, André Provencher, et résolu :

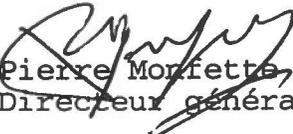
- que le Conseil des maires de la MRC de Rouyn-Noranda constitue la commission sur la gestion des matières résiduelles qui sera formée des membres suivants :

COLLÈGE ELECTORAL	MEMBRES	FONCTIONS
Milieu des affaires	Stéphane Robert	Superviseur en environnement à la Noranda
Milieu syndical	Gaétan Guindon	Conseiller syndical à la Fédération de la Métallurgie de la CSN
Milieu socio-communautaire	Maxime Baril	Intervenant sur le projet Solidarité Jeunesse
Groupe de protection de l'environnement	Marlène Coulombe	CPERN
Milieu de la santé	François Dumulon	Directeur général par intérim du CLSC Le partage des eaux
Milieu de l'éducation	Robert Simard	Directeur des services financiers et administratifs à l'UQAT
Milieu municipal (rural)	Michel Cliche	Maire de la municipalité de Bellecombe et préfet de la MRC de Rouyn-Noranda
Milieu municipal (rural)	Marc Jalbert	Maire de la municipalité d'Évain
Milieu municipal (urbain)	Jean-Yves Savard	Conseiller municipal au district Granada
Milieu municipal (urbain)	Roger Proulx	Substitut de M. Jean-Yves Savard Conseiller municipal du district Rouyn-Noranda-Ouest
Milieu municipal (urbain)	Serge Cloutier	Surintendant, Environnement, Énergie et assainissement des eaux à la Ville de Rouyn-Noranda

- Adoptée à l'unanimité -

Copie certifiée,  
Conforme à l'original

Donnée à Rouyn-Noranda  
Ce 5 juillet 2001

  
Pierre Morfette  
Directeur général